

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-2977

présenté par

M. Mickaël Bouloux, rapporteur spécial au nom de la commission des finances et M. Tellier

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 55, insérer l'article suivant:****Mission « Recherche et enseignement supérieur »**

Après le 21° du I. de l'article 128 de la loi n° 2005-1720 du 30 décembre 2005 de finances rectificative pour 2005, il est inséré un 23° ainsi rédigé :

« Politique polaire de la France »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans une logique de chaînage vertueux et suite aux recommandations du rapport de M. Mickaël Bouloux sur la recherche polaire dans le cadre du printemps de l'évaluation, cet amendement vise à consacrer un document de politique transversale à la politique polaire de la France, incluant la recherche.